



Vous allez bénéficier d'une

## Infiltration intra tendineuse de Plasma Riche en Plaquettes (PRP)

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé une intervention radiologique. Elle sera pratiquée avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'intervention et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cette intervention pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet intervention ne donne pas toutes les réponses.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

## De quoi s'agit-il ?

L'infiltration de PRP consiste à injecter du plasma autologue dans une fissure tendineuse ou une lésion musculaire afin de favoriser la cicatrisation.

La procédure est intégralement effectuée dans le service de radiologie. On réalise d'abord une ponction veineuse pour collecter un peu de votre sang dans un tube stérile. Ce tube est centrifugé pour séparer les globules rouges du plasma. C'est votre plasma qui est récupéré dans des conditions d'asepsie stricte et ce liquide riche en plaquettes et en facteurs favorisant la cicatrisation est réinjecté.

L'injection du PRP est effectuée dans la fissure tendineuse. On peut réaliser une petite anesthésie sous cutanée pour rendre le geste moins douloureux. **L'éventuelle prise d'anti-inflammatoire per os doit être interrompue 3 semaines avant le geste pour limiter les interactions avec l'injection pour un meilleur résultat.**

Pourquoi faire cette ponction dans le service de radiologie ?

Le geste sera effectué par écho-guidage (suivi instantané sur l'écran d'échographie). Cette technique permet de choisir le bon point d'entrée de l'aiguille et de suivre son trajet.

Le déroulement de l'examen

Après une désinfection très soignée de la peau, le médecin procède à une anesthésie locale sous cutanée. Celle-ci va réduire la sensibilité de la peau et des muscles afin que

l'infiltration soit la plus confortable possible pour vous. Sous contrôle échographique, une aiguille est mise en place dans la fissure, puis le PRP est injecté.

Nous utilisons des kits stériles commercialisés par le laboratoire suisse Regen Lab avec une traçabilité, ainsi qu'une centrifugeuse adaptée du même laboratoire. Ces kits sont à la charge du patient, non remboursés par la sécurité sociale.

Quels sont les bénéfices et limites de l'infiltration ?

Cette injection a pour but de stimuler et favoriser la cicatrisation tendineuse et donc de diminuer l'impotence fonctionnelle et les douleurs, mais le résultat n'est pas constant.

Quelles sont les complications liées à l'infiltration ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication notamment infectieuse.

Après le geste :

Il est recommandé de peu solliciter le membre en cause pendant les jours qui suivent l'injection et on peut même proposer une immobilisation pendant quelques jours. En cas de douleurs après le geste, la prise d'antalgiques est autorisée, les anti-inflammatoires ne sont pas recommandés.

## Ce que vous devez faire

L'infiltration ne nécessite donc pas d'hospitalisation.

### Avant l'examen répondez attentivement aux questions suivantes :

• Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple) ?

Oui  Non

• Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou anti-agrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardegic, Persantine, Plavix, Previscan Sintrom, Solupsan, Ticlid ...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ?

Oui  Non

*Le plus souvent, il sera nécessaire d'arrêter ce traitement avant l'examen : nous vous préciserons combien de temps*

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à **nous informer de toute maladie sérieuse.**

.....  
.....  
.....  
.....

### Apportez le jour de l'infiltration :

la demande de votre médecin (ordonnance, lettre....)  
les résultats des examens de laboratoire qui vous auraient été demandés  
le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM, scintigraphies osseuses, ...)  
la liste écrite des médicaments que vous prenez.

### Pour l'infiltration :

A l'exception des médicaments que l'on vous aurait précisément demandé d'arrêter, vous prendrez normalement vos autres traitements.

Venez de préférence accompagné. Il ne faut pas être à jeun.

Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.

### Après votre retour à domicile :

Un repos est conseillé pour une meilleure efficacité de l'infiltration dont l'effet ne se manifesterá qu'après quelques jours.

En cas de fièvre ou de douleur importante dans les jours suivant l'infiltration (possibles signes d'infection), il est important de contacter immédiatement votre médecin ou notre équipe .

*Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.*

Madame, Mademoiselle, Monsieur  
.....  
a personnellement rempli cette fiche le  
.....  
et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature

**Pour tout information complémentaire**  
**Service d'Imagerie Médicale du Tondu**  
151 Rue du Tondu  
33082 Bordeaux  
05.56.51.48.44